

Dix ans de MegaFlorestais

Une rétrospective des responsables des agences forestières publiques

AVRIL 2016

AUTEURS

TASSO AZEVEDO

Ancien Directeur du Service des forêts, Brésil

SALLY COLLINS

Ancienne Directrice adjointe du Service des forêts, Etats-Unis

ANTONIO CARLOS HUMMEL

Ancien Directeur du Service des forêts, Brésil

LUIZ CARLOS JOELS

Ancien Directeur du Service des forêts, Brésil

KESHAV KANEL

Ancien Directeur général de la Direction des forêts, Népal

DOUG KONKIN

Ancien Ministre adjoint au Ministère des forêts, du territoire et de l'exploitation des ressources naturelles de Colombie Britannique, Canada

BOEN PURNAMA

Ancien Secrétaire général du Ministère des forêts, Indonésie

JUAN MANUEL TORRES-ROJO

Ancien Directeur général de la Commission nationale des forêts, Mexique

Il y a un peu plus de dix ans, plusieurs responsables d'agences forestières publiques de nombreux pays se sont réunis à Beijing, en Chine, lors d'une conférence organisée par l'Initiative des droits et ressources (RRI), l'Administration chinoise des forêts d'État (SFA) et le Centre chinois de politique agricole (CCAP). Certains d'entre nous étaient déjà présents à l'époque et ont eu l'occasion d'aborder les défis et opportunités liés aux réformes de la tenure forestière publique.

Nous avons alors constaté qu'en tant que hauts responsables – venus du Brésil, de Chine, du Mexique et des États-Unis –, nous avons eu de nombreuses occasions d'apprendre les uns des autres en discutant ensemble des questions forestières dans une ambiance informelle, loin des sessions régulées et encadrées par le carcan protocolaire auxquelles nous assistions communément. Nous nous sommes donc demandés s'il existait une meilleure façon de faire, s'il était possible d'établir un dialogue basé sur la confiance permettant de soulever des questions difficiles, d'évoquer des mésententes et erreurs, et d'en tirer des leçons pertinentes.

MegaFlorestais est né de ce premier dialogue : il s'agit d'un groupe autogéré de responsables d'agences forestières publiques, dont les fonctions de Secrétariat sont assurées par RRI, qui en est à la fois le principal financeur. A dessein, le groupe s'est élargi pour accueillir des représentants des plus grands pays forestiers du monde : l'Australie, le Brésil, le Cameroun, le Canada, la Chine, la RDC, l'Inde, l'Indonésie, le Mexique, le Pérou, la Russie, la Suède, et les États-Unis. Ces pays représentent collectivement environ 70% du couvert forestier mondial.

Ensemble, nous apportons une perspective de gouvernance sur certains des plus grands défis environnementaux, économiques et sociaux actuels. Qui est mieux équipé que les responsables d'agences forestières publiques pour participer à des dialogues intégrés sur les impacts du changement climatique, la volatilité des marchés de produits forestiers, la sécurisation des investissements durables, la déforestation, la transformation des terres boisées, l'efficacité, et l'amélioration de la gouvernance forestière ?

C'est en 2015 au Pérou que nous avons fêté le 10^{ème} anniversaire de MegaFlorestais. Notre participation à cette initiative depuis plus de dix ans est une affirmation de la richesse que l'on peut tirer du partage d'idées, de la discussion des difficultés et de l'apprentissage mutuel dans un environnement informel, honnête et sûr, un espace non conditionné par les impératifs ou les formalités politiques. Nonobstant, la « richesse » de MegaFlorestais est-elle purement intrinsèque ? Durant la période 2005-2015, la gouvernance forestière, le statut juridique de la propriété forestière,

l'état des forêts partout dans le monde et le contexte global dans lequel sont prises les décisions relatives aux forêts se sont profondément modifiés. Mais beaucoup d'aspects sont restés inchangés. MegaFlorestais a-t-il été un facteur de changement ? Que pouvons-nous apprendre en réfléchissant sur les évolutions survenues ces dix dernières années ?

PRÉOCCUPATIONS INITIALES EN 2005

À Beijing, les premières discussions étaient centrées sur la rapidité des changements, sur la façon de positionner nos organismes publics pour qu'ils soient plus réactifs, suivent une ligne moins traditionnelle, et deviennent flexibles, alertes et résilients. La déforestation commençait alors à attirer l'attention de tous et les agences forestières n'étaient pas préparées pour affronter activement le problème. Nombre d'entre nous commençait à subir des pressions dont l'origine se situait en dehors de nos propres frontières.

Nombre de nos institutions, souvent créées depuis plus d'un siècle, n'étaient pas équipées pour répondre aux évolutions rapides, à une prise de conscience sociale croissante et au caractère global des questions qui se présentaient. Ce qui avait marché pendant des décennies – des systèmes et des normes établis, des groupes de parties prenantes bien définis et identifiés, des approches prescriptives et répressives, et des cultures tenaces de cloisonnement organisationnel – ne fonctionnait plus.

Des problèmes historiquement connus, comme la corruption ou le manque de clarté entre droits fonciers concurrents, s'aggravèrent à mesure que la demande sur les terres augmentait. Nombre de nos agences forestières envisageaient de réformer les lois foncières et forestières existantes et, dans le cas du Brésil, s'attelaient à créer un Service des forêts. Chacun regardait ses voisins pour trouver des idées et des soutiens. Il devenait de plus en plus clair qu'il était nécessaire d'élargir les approches de gouvernance pour inclure toutes les terres boisées, et pas uniquement les forêts publiques. Les pays en développement, comme les pays développés, tentaient de modifier leurs réglementations forestières pour répondre plus efficacement aux questions émergentes et à des citoyens beaucoup plus actifs et engagés.

La technologie constituait un défi. Les ONG et l'industrie disposaient souvent de meilleures ressources et avaient un accès plus rapide aux avancées technologiques. Nos organismes avaient toujours un train de retard. L'imagerie satellite et les systèmes d'information géographique créaient la possibilité de divulguer en temps réel des cas de déforestation et d'empiètement des forêts. La téléphonie mobile et les technologies internet ont instantanément changé comment les produits forestiers légaux et illégaux étaient commercialisés ; comment les citoyens communiquaient et échangeaient de l'information partout dans le monde ; comment les communautés pouvaient cartographier et surveiller les activités sur leurs territoires. Des innovations comme les codes-barres sur les troncs d'arbres s'avéraient des outils plus efficaces pour vérifier la conformité et promouvoir la transparence. Les réglementations forestières ne suivaient pas.

Sur le plan économique, des changements majeurs étaient à l'œuvre sur les marchés. Des questions étaient soulevées : l'exploitation forestière allait-elle se déplacer du « Nord » vers le « Sud », où les activités étaient plus abordables et l'approvisionnement plus abondant ? Quel serait l'effet de la mise à prix du carbone et de l'augmentation du prix des carburants sur les marchés ? Comment évoluerait l'intérêt du secteur privé vis-à-vis de l'élaboration des politiques forestières ? Quid des consommateurs, qui étaient demandeurs mais aussi promoteurs de nouvelles approches telles que la certification forestière

et le paiement des services environnementaux ? De nouveaux partenariats avec l'industrie pour ancrer la gestion durable des forêts (GDF) allaient-ils effectivement fleurir ? Que penser des partenariats dans le secteur de l'énergie, où les investisseurs considéraient les biocarburants comme un nouveau produit phare ?

Dès les premières étapes de MegaFlorestais, nous avons progressivement compris qu'il ne serait pas possible de répondre à toutes ces pressions et évolutions en l'absence d'un cadre clair et transparent de droits et de responsabilités. **La tenure forestière était devenue un élément essentiel de la gouvernance forestière, de l'investissement économique, de la durabilité et de l'équité sociale.**

Comme responsables des forêts, nous devons être en mesure de faire face à des questions fondamentales relatives à la propriété et aux droits, et de reconnaître que les peuples autochtones avaient des revendications légitimes sur les forêts placées dans le domaine public. Pour pouvoir traiter les problèmes liés à l'environnement et à la pauvreté, nous devons inclure les communautés dans les décisions qui allaient les affecter directement. En 2005, les peuples autochtones et les communautés locales possédaient déjà 18% de terres forestières dans les pays à revenu faible et intermédiaire, et ce pourcentage n'a cessé d'augmenter depuis. Leurs droits ont également fait l'objet d'une reconnaissance internationale en 2007, avec l'adoption par l'Assemblée générale de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

La gouvernance occupait clairement un champ plus large que le gouvernement ; en conséquence, nos organismes ont dû apprendre des approches de gestion forestière plus collaboratives. Le concept de « foresterie communautaire », issu de ces toutes premières discussions, s'avérait une approche solide de gestion des forêts. Des expériences de tenure et de renforcement des compétences communautaires ont vu le jour partout dans le monde (au Mexique, au Népal, aux États-Unis). En tant qu'agences forestières et responsables chargés des forêts, nous avions du mal à comprendre quelles étaient nos responsabilités en dehors des forêts publiques. Quelles étaient nos obligations en matière de reconnaissance des droits fonciers communautaires et autochtones ? Comment faire de nos agences des acteurs gouvernementaux progressistes et positifs ? Comment les réformer et les moderniser pour qu'elles puissent faire face aux défis émergents ?

Le changement climatique, ou « réchauffement climatique », comme on l'appelait alors, faisait son apparition et nous constatons des transformations dans les forêts partout dans le monde : les incendies, les sécheresses, les nuisibles et d'autres facteurs de stress écologique se multipliaient dans de nombreux pays, mais en 2005, peu d'agences avaient développé des stratégies spécifiques pour faire face à ce fléau naissant. Dans certains cas, d'autres ministères, administrations ou organismes publics ont pris la tête des opérations et le rôle des agences forestières n'a pas été redéfini ni actualisé. Sous la pression des dérèglements climatiques, de nouvelles approches issues d'accords et d'engagements internationaux visaient à traiter conjointement la déforestation et le stockage du carbone, et promettaient une meilleure gestion des forêts et une véritable atténuation de la pauvreté. Les systèmes de certification forestière sont devenus de plus en plus populaires, et un nouvel outil mondial – REDD, puis REDD+¹ – a été perçu comme une approche prometteuse pour l'atténuation des aléas climatiques partout dans le monde, particulièrement en Amérique latine, en Afrique et en Asie.

Enfin, l'abattage illégal et l'échec des mesures de réponse conventionnelles ont trouvé leur contrepartie dans les nouvelles idées issues du Plan d'Action FLEGT de l'UE.² Ce programme a été suivi de la Loi Lacey aux États-Unis³ et de la Loi d'interdiction de l'abattage illégal en Australie,⁴ qui utilisent le commerce comme outil de lutte contre les importations de bois illégal. La légalité est devenue le centre

de toutes les discussions internationales relatives aux politiques forestières et au commerce de produits forestiers.

Il y a dix ans, nous étions impatients d'ouvrir une nouvelle voie. De faire face efficacement à une série d'enjeux essentiels et urgents relatifs aux forêts du monde. De restaurer une réputation détériorée – à tort ou à raison – par des années de dénigrement d'un secteur public jugé responsable de la surexploitation et de la dévastation des forêts, mais aussi par la corruption avérée et le refus d'inclure effectivement les citoyens dans la prise de décisions. Les fonctionnaires étaient démoralisés et divisés. Nombre d'entre nous ont subi des coupes budgétaires drastiques, dues surtout à la crise économique et à la réduction de l'aide publique au développement (de USAID,⁵ du DFID,⁶ entre autres), et ont dû demander à leur personnel de faire plus avec moins de moyens. Nous étions pourtant fiers de notre métier, conscients des possibilités, et désireux de faire des agences forestières publiques des agents d'un changement positif et véritable.

DIX ANS PLUS TARD : OBSERVATIONS EN 2015

Beaucoup de choses ont évolué, mais beaucoup d'autres sont restées inchangées. La plupart des questions soulevées par les responsables publics en 2005 ont subi des évolutions significatives, en partie à cause d'interventions spécifiques de la part des pays et de leurs décideurs, et en partie à cause de changements dans le contexte mondial ayant des effets sur les politiques forestières.

Les marchés de produits forestiers ont drastiquement changé.

- Les forêts tropicales sont toujours aux prises avec l'abattage illégal, la gestion durable des forêts, les contraintes budgétaires et l'insécurité de la tenure foncière – tout autant de facteurs qui réduisent l'investissement. Ainsi, les marchés n'ont pas viré vers le « Sud », comme on le craignait en 2005. Les pays du « Nord » sont parvenus à se repositionner, non seulement en arborant une stabilité des marchés que le « Sud » était incapable d'établir, mais aussi en investissant dans l'innovation et, ce qui est surprenant, en établissant des partenariats avec des entreprises opérant dans le « Sud » pour soutenir leur croissance et leurs innovations.
- La demande en systèmes de certification forestière a augmenté et près de 30% de la production industrielle de bois en grumes provient désormais de forêts certifiées. Cependant, 92% des terres forestières certifiées sont situées dans l'hémisphère Nord, principalement en raison du manque de ressources et de capacités techniques dans les pays en développement.⁷
- Le repli de l'économie mondiale en 2008 a touché de plein fouet le secteur du logement aux États-Unis, en réduisant la demande en bois des États-Unis et du Canada, ce qui a causé une réduction de l'exploitation du bois, des pressions sur les forêts, mais aussi de la valeur associée aux produits forestiers traditionnels. Plusieurs entreprises d'Amérique du Nord, qui étaient déjà en difficulté, ont perdu du terrain ou déposé le bilan. Par ailleurs, de nouvelles lois fiscales aux États-Unis ont provoqué la vente sur décision de justice de terrains boisés des compagnies d'exploitation du bois, faisant tomber ces terrains dans le domaine de l'investissement immobilier, et plongeant l'avenir des terres industrielles privées dans un état de grande incertitude. Entretemps, dans l'Ouest du Canada et aux États-Unis, le scarabée *Dendroctone* du pin *Ponderosa* s'est répandu grâce aux températures plus élevées et a détruit des millions d'hectares de pins, réduisant d'autant l'approvisionnement en bois souple.

- En Chine et dans d'autres pays en développement, une classe moyenne en pleine expansion a créé de nouveaux marchés et de nouvelles demandes, qui se sont ensuite rétractés laissant les marchés dans l'incertitude.
- La demande mondiale en fibres est encore censée grandir. Les pressions foncières et la prise de conscience du grand public ont fait augmenter la demande en bois exploité légalement et durablement. La véritable étendue de l'abattage illégal a été plus largement reconnue en raison d'une meilleure transparence, dans un type de marché axé sur les consommateurs, et avec des contrôles politiques plus rigoureux mis en place à travers les Accords de partenariat volontaire (dans le cadre du FLEGT de l'UE) et la Loi Lacey aux États-Unis. Du côté du secteur privé, le soutien corporatif au principe de non déforestation et à l'assainissement des chaînes d'approvisionnement s'est renforcé au fil des ans et a conduit à l'adoption de la Déclaration de New York sur les forêts (2014).⁸
- Internet et les nouvelles technologies de l'information ont provoqué un détournement des marchés de produits forestiers du secteur de l'impression, avec des effets en cascade sur l'industrie des pays dont les marchés de produits forestiers dépendaient de cette activité.
- Les nouveaux marchés de l'énergie du bois, très attendus, ont été pris en étau entre les nouvelles technologies de production de gaz (fracturation hydraulique), qui ont par ailleurs contribué à la chute abrupte des prix du pétrole, et les risques considérables et l'incertitude associés aux politiques publiques. Cependant, des investissements significatifs ont aussi été faits dans les technologies émergentes qui pourraient contribuer à la future transformation de l'industrie des produits forestiers. Parmi ces technologies, on trouve de nouveaux moyens de produire des bio-carburants, des produits biochimiques et des biomatériaux novateurs.
- De façon plus générale, de nouveaux capitaux se sont introduits dans le secteur à la recherche d'opportunités d'investissements sûrs. La demande a commencé à se remettre (bien que l'Europe ne soit pas encore sortie de la crise économique).

L'importance des questions relatives à la tenure et aux droits fonciers s'est amplifiée.

- Le paysage mondial a changé en ce qui concerne la tenure et les droits fonciers car la pression s'est accrue sur les décideurs politiques en faveur d'une reconnaissance des droits des peuples autochtones et des communautés locales à posséder et à exploiter leurs forêts et ressources. Entre 2002 et 2013, au moins 125 millions d'hectares de forêts ont été reconnus par voie légale comme appartenant aux peuples autochtones et communautés locales, ou assignés à leur usage. Ceci représente 30% des forêts du monde en développement.⁹ Mais après 2008, la reconnaissance des droits a commencé à ralentir et les risques de retour en arrière se sont accrues en raison des pressions continues exercées par les industries extractives, le secteur des infrastructures et l'agriculture. Il en découle que les conflits et la violence concernant les droits fonciers s'aggravent et que le nombre de militants fonciers tués dans le monde atteint des niveaux sans précédent.¹⁰
- De nouvelles recherches conduites par RRI et le World Resources Institute ont montré que les forêts sous propriété ou gestion communautaires présentent des niveaux de déforestation plus bas et un meilleur stockage de carbone lorsqu'il existe des données comparables, et que des droits communautaires solidement reconnus pourraient éviter la déforestation de 27 millions d'hectares d'ici 2050.¹¹ La « reconnaissance des droits » se pose progressivement en outil efficace d'atténuation du changement climatique.

- Les acteurs du secteur privé sont désormais conscients des risques financiers que pose l'insécurité foncière, pouvant entraîner des coûts opérationnels jusqu'à 29 fois supérieurs à ceux prévus dans le scénario d'étude initial, voire conduire à l'abandon pur et simple des opérations de fonctionnement.¹² De nouveaux outils sont désormais disponibles pour guider ces acteurs dans l'identification et la gestion des risques liés à la tenure.¹³

Des progrès ont été accomplis sur la déforestation, mais les résultats sont inégaux.

Ces 25 dernières années, l'augmentation du taux mondial de déforestation nette a ralenti de plus de 50%,¹⁴ ce qui n'est pas rien. Cependant, des différences significatives persistent entre les pays et les pertes forestières dans les tropiques se sont en fait accrues de plus de 200 000 hectares par an entre 2000 et 2012.¹⁵ Le Brésil en est l'exemple parfait : la déforestation de l'Amazonie a diminué de 80% depuis le pic de 2004, mais elle est repartie à la hausse en 2015 d'environ 16%.¹⁶

De nouveaux efforts sont déployés pour réduire la déforestation. Les paiements pour services environnementaux se sont répandus, tout comme les marchés volontaires de carbone. De nouveaux partenariats avec le secteur privé (par exemple, la Déclaration de New York sur les forêts ou les engagements sur des politiques de zéro déforestation) montrent que changer les moteurs économiques de la déforestation reste l'outil le plus puissant pour freiner la déforestation.

Malgré l'intensification des efforts déployés pour contrer l'exploitation illégale et la déforestation, la pression sur les terres forestières s'accroît : les populations grandissantes cherchent de nouveaux lieux d'habitation ; davantage de terres sont soumises à des pratiques agraires inefficaces ; des espèces exotiques perturbent les écosystèmes ; et le changement climatique exerce une plus grande pression sur les forêts et pousse les populations à se déplacer pour fuir la sécheresse et la hausse annoncée du niveau de la mer.

L'attention mondiale sur le changement climatique et les forêts est à son plus haut niveau et continue de grandir.

- Les engagements internationaux au programme REDD se sont accumulés au cours des dix dernières années, avec de nouveaux espoirs et de nouvelles attentes. Pour diverses raisons, ces attentes n'ont pas été satisfaites et, dans de nombreux pays, notamment en Afrique, cela a généré un profond mécontentement contre les pays qui avaient promis d'importants retours sur investissement pour les activités d'atténuation climatique.¹⁷
- Les autorités locales prennent souvent la tête des opérations concernant le changement climatique : 13 États membres de l'Équipe spéciale des Gouverneurs pour le climat et les forêts (GFC) ont signé la Déclaration de Rio Branco et promis de réduire la déforestation de 80% d'ici 2020, sous réserve d'obtenir un niveau approprié de soutien financier.
- Au niveau national, les États-Unis et la Chine ont récemment pris d'importantes mesures en matière de politique climatique et se sont engagés à réduire leurs émissions de carbone. De nombreux autres pays ont pris des engagements similaires dans leurs contributions déterminées au niveau national. Ceci a conduit la communauté internationale à adopter l'ambitieux Accord de Paris, au sein duquel les nations du monde ont convenu de maintenir le réchauffement planétaire bien en-dessous de 2°C. Le rôle de forêts dans l'atténuation du changement climatique a été reconnu, ce qui a renouvelé les espoirs de développer le programme REDD.

- Les forêts sont désormais largement reconnues parmi les victimes les plus directes du changement climatique. Les feux de forêt, par exemple, sont plus grands que jamais et, partout dans le monde, la saison des incendies s'est allongée de près de 20%.¹⁸ D'un autre côté, les forêts sont également reconnues comme partie intégrante de la solution pour atténuer le changement climatique : elles ne sont pas simplement les poumons de la Terre, elles en sont également des glandes sudoripares. Les forêts sont intrinsèquement liées au cycle hydrologique et l'humidité qu'elles produisent contribue à maintenir la planète fraîche. Si la déforestation se poursuit, nous assisterons à une modification des régimes de précipitations et de températures, ce qui aura de graves répercussions partout dans le monde.¹⁹

De nouvelles approches prometteuses sur le plan de la gouvernance forestière.

- Pour les agences forestières, les forêts sont plus que de simples productrices de bois. Elles commencent à intégrer cette vision dans des lois et politiques qui reconnaissent l'importance des forêts pour tous les services écosystémiques qu'elles fournissent à la société, aussi bien dans les villes que dans les campagnes.
- Les gouvernements comprennent de plus en plus que les questions relatives aux ressources doivent être traitées de façon collective, en travaillant avec toutes les parties prenantes de tous les secteurs de la société et en dépassant les cloisonnements organisationnels traditionnels. Les agences forestières développent de nouvelles approches pour engager les citoyens de façon collaborative dans les décisions qui les concernent via la technologie et les réseaux sociaux pour établir un contact plus effectif avec la population.
- La conscience du rôle des forêts dans l'approvisionnement en eau potable s'accroît chaque jour, notamment parce que les sécheresses commencent à nuire gravement à la croissance et au développement partout dans le monde. La prometteuse politique conduite par la Superintendance nationale des services sanitaires (SUNASS) au Pérou constitue un bon exemple de la façon dont les investissements en infrastructures forestières et vertes peuvent contribuer positivement à la qualité et à la quantité d'eau disponible. Les instances régulatrices de la ressource en eau partout en Amérique latine surveillent attentivement cette initiative.²⁰ Les responsables des agences forestières commencent à engager des discussions relatives à la tenure et aux droits forestiers, et les lois et politiques forestières encouragent cette démarche, comme nous l'avons vu récemment au Pérou. D'autres organismes forestiers soutiennent activement des réformes foncières qui embrassent la reconnaissance des droits fonciers des peuples autochtones et tentent de développer des programmes pour soutenir la gestion des forêts par ces communautés.²¹
- Les gouvernements, en particulier dans les régions tropicales où la pression sur les forêts est la plus importante, sont poussés à envisager des modèles de développement plus aptes à affronter les défis du monde actuel. Nombre d'entre eux bénéficient d'une Aide publique au développement (APD) de plus en plus dédiée aux forêts et aux ressources naturelles, dans le cadre des efforts pour assurer des investissements plus durables et à plus long terme. Il faut toutefois préciser que les mécanismes d'octroi de l'ADP restent complexes et laborieux.
- De nouveaux modèles d'administration publique des forêts ont fait surface comme en Colombie Britannique, au Canada, démontrant que la collaboration interministérielle est possible.

Nous avons assisté à des changements incroyables cette dernière décennie. L'importance des forêts s'est ancrée dans les consciences partout dans le monde, de même que l'importance de la collaboration, de l'apprentissage et du travail conjoint pour avancer dans un monde de plus en plus connecté, complexe et exigeant.

Nous en sommes venus à reconnaître l'impératif de développer les structures de gouvernance nécessaires pour nourrir cette collaboration, suivre les nouvelles tendances et s'appuyer sur les réussites pour aller de l'avant. À la clôture de la réunion au Pérou, en avril, les responsables assis autour de la table – dont peu étaient présents au commencement – ont souligné l'importance de MegaFlorestais comme source de connaissances. Ils ont reconnu l'importance d'un leadership informé et ont confirmé que MegaFlorestais est un forum d'échange éclairé et honnête ; une bonne source d'information non biaisée sur les idées et tendances émergentes ; un espace d'idées, d'innovation et d'adaptation qui peut les aider à concevoir des stratégies de pointe pour leurs pays.

Gérer les agences forestières publiques – proposer et mettre en œuvre des politiques forestières, soutenir les propriétaires forestiers communautaires et privés, et administrer les forêts publiques – n'est pas chose facile, et ne devrait pas l'être. Chaque année, la tâche devient plus complexe et exigeante. Elle requiert des compétences et des connaissances de plus en plus sophistiquées et la part des sciences sociales dans l'équation forestière a pris de l'importance. Les responsables des forêts publiques doivent comprendre et utiliser les technologies les plus avancées, collaborer entre eux et contribuer à bâtir une collaboration multidimensionnelle de façon franche et effective.

Si cette dernière décennie de dialogue nous a montré quelque chose, c'est que les personnes dévouées et la bonne gouvernance sont des éléments clés pour le bon état de santé des forêts. Nous devons attirer et former de bons dirigeants. Nous devons élargir notre conception de qui sont ces dirigeants. Nous devons disposer de processus comme MegaFlorestais qui nous aident à créer, partager et diffuser des compétences et des connaissances. MegaFlorestais a-t-il fait une différence ? Les dirigeants des pays les plus boisés au monde pensent que oui ; c'est pourquoi ils assistent volontairement à ces réunions. En tant qu'anciens membres, désormais à la retraite, nous continuons à travailler ensemble, à partager des idées, à tenter d'influer sur la gouvernance. Cela peut paraître peu, mais nous pensons que les personnes – en allant au-delà de leurs cultures propres, en essayant de se comprendre les unes les autres, en forgeant des valeurs communes et en posant des questions – sont les piliers du changement.

NOTES DE FIN

¹ Le Programme de Réduction des émissions découlant de la déforestation et de la dégradation des forêts (REDD) vise à créer de la valeur financière à partir du carbone stocké par les forêts, en incitant les pays en développement à réduire les émissions grâce à leurs terres boisées et à investir dans des voies de développement durable à faible émission de carbone.

² Le Plan d'Action de l'Union européenne pour l'application des réglementations forestières, pour la gouvernance forestière et les échanges commerciaux de produits forestiers [Forest Law Enforcement, Governance and Trade] a été mis en place en 2003. Il vise à réduire l'abatage illégal en renforçant la gestion durable et légale des forêts, en améliorant la gouvernance et en promouvant le commerce du bois légalement produit. Pour plus de détails, consultez <http://www.euflegt.efi.int/about-flegt> - consulté le 29 janvier 2016.

³ La Lacey Act est une loi américaine datant de 1900 qui interdit le trafic illégal d'espèces sauvages et de produits d'espèces sauvages. En 2008, la loi a été amendée pour y inclure les plantes et produits issus de plantes, tels que le bois et le papier. Cette importante législation a été la première au monde à interdire le commerce du bois illégalement extrait de sources non autorisées.

⁴ Le gouvernement australien a approuvé la Loi d'interdiction de l'abattage illégal en 2012. Cette loi pénalise l'importation en territoire australien de bois illégalement exploités et de tout produit dérivé de bois illégalement exploités, ainsi que le traitement de rondins bruts issus d'exploitations illégales.

⁵ L'Agence américaine de développement international [United States Agency for International Development (USAID)] est l'organisme gouvernemental américain chargé d'administrer l'aide civile extérieure. USAID a des activités en Afrique, en Asie, en Amérique latine, au Moyen-Orient et en Europe de l'Est.

⁶ Le Département du développement international [Department for International Development (DFID)] est en charge des efforts du Royaume-Uni pour éradiquer l'extrême pauvreté.

⁷ Consultez l'article (en anglais) relatif à la certification forestière à l'adresse suivante : <http://globalforestatlas.yale.edu/conservation/forest-certification>.

⁸ La Déclaration de New York sur les forêts est une déclaration politique volontaire et non juridiquement contraignante, issue du dialogue entre les gouvernements, les entreprises et la société civile, à l'occasion du Sommet climatique du Secrétaire-général des Nations Unies qui a eu lieu à New York en 2014. Consultez la Déclaration d'action (en anglais) en intégralité : <http://www.un.org/climatechange/summit/wp-content/uploads/sites/2/2014/07/New-York-Declaration-on-Forest-%E2%80%93-Action-Statement-and-Action-Plan.pdf>. Consulté le 29 janvier 2016.

⁹ Initiative des droits et ressources. 2014. Quelles perspectives d'avenir pour la réforme foncière ? Avancées et ralentissements dans les réformes de la tenure forestière depuis 2002. Washington, DC: RRI. Disponible sur <http://www.rightsandresources.org/fr/publication/what-future-for-reform/>.

¹⁰ Le nombre de militants environnementaux tués en raison de leurs positions politiques a augmenté depuis 2009 à cause de la pression accrue sur les marchés de denrées. Voir le Rapport de Global Witness intitulé « Environnement mortel », publié le 15 avril 2014. Consulté le 29 janvier 2016 sur <https://www.globalwitness.org/en/campaigns/environmental-activists/deadly-environment/>.

¹¹ Stevens, Caleb, Robert Winterbottom, Jenny Springer, et Katie Raytar. 2014. Sécuriser les droits pour lutter contre le changement climatique : Comment le renforcement des droits forestiers des communautés atténue le changement climatique. Washington, DC: World Resources Institute et Initiative des droits et ressources.

¹² The Munden Project. 2012. Les risques financiers d'un régime foncier précaire : Aperçu à l'intention des investisseurs. Washington, DC: RRI. Disponible (en anglais) sur : http://www.rightsandresources.org/documents/files/doc_5715.pdf.

¹³ Le Groupe Interlaken a élaboré un guide opérationnel pour aider les entreprises à respecter les Directives volontaires relatives à la gouvernance de la tenure (disponible sur : www.interlakengroup.org), et TMP Systems a élaboré deux outils gratuits et open source pour aider les investisseurs et les analystes de risques à identifier (IAN : Risque) et faire face (IAN : Diligence) au risque de conflits fonciers avec les populations locales (disponible sur : <http://www.tmpsystems.net/ian-risk/>).

¹⁴ FAO, "World deforestation slows down as more forests are better managed". Article d'actualité, intitulé « La déforestation mondiale ralentit grâce à une meilleure gestion des forêts », publié le 7 septembre 2015. Disponible sur : <http://www.fao.org/news/story/en/item/326911/icode/>.

¹⁵ Des recherches ont montré que la récente opération coup de poing menée au Brésil pour réprimer la déforestation est à mettre en perspective avec la vague de destruction qui submerge d'autres pays tropicaux, comme l'Indonésie et la Malaisie. Source: M. C. Hansen, P. V. Potapov, R. Moore, M. Hancher, S. A. Turubanova, A. Tyukavina, D. Thau, S. V. Stehman, S. J. Goetz, T. R. Loveland, A. Kommareddy, A. Egorov, L. Chini, C. O. Justice, J. R. G. Townshend, "High-resolution global maps of 21st-century forest cover change" paru dans Science, Volume 342, Numéro 6160, 15 novembre 2013. Consulté sur <http://science.sciencemag.org/content/342/6160/850> le 8 février 2016.

¹⁶ Rhett Butler, "Amazon deforestation jumps in Brazil, but remains historically low", Article intitulé « La déforestation reprend au Brésil mais reste historiquement basse », publié sur Mongabay, le 27 novembre 2015. Disponible sur <http://news.mongabay.com/2015/11/amazon-deforestation-jumps-in-brazil/>.

¹⁷ Certains conservationnistes vont jusqu'à conclure que REDD est arrivé à son terme, consultez à ce sujet l'article de Lang Chris « REDD est mort. Qu'est ce qui suit ? » ["REDD is dead. What's next"] paru dans Redd Monitor, le 4 février 2016. Consulté sur <http://www.redd-monitor.org/2016/02/04/redd-is-dead-whats-next/>.

¹⁸ W. Matt Jolly, Mark A. Cochrane, Patrick H. Freeborn, Zachary A. Holden, Timothy J. Brown, Grant J. Williamson & David M. J. S. Bowman, Climate-induced variations in global wildfire danger from 1979 to 2013, Rapport intitulé « Variations des risques d'incendies de forêts dans le monde en lien aux aléas climatiques entre 1979 et 2013 », paru dans Nature Communications 6, publié le 14 juillet 2015. Disponible (en anglais) sur <http://www.nature.com/ncomms/2015/150714/ncomms8537/full/ncomms8537.html#affil-auth>

¹⁹ Rhett Butler, "Tropical deforestation could disrupt rainfall", Article intitulé « La déforestation tropicale pourrait perturber les précipitations », paru sur Mongabay, le 18 décembre 2014. Disponible (en anglais) sur <http://news.mongabay.com/2014/12/tropical-deforestation-could-disrupt-rainfall-globally/>.

²⁰ Pour plus de détails, visitez <http://www.sunass.gob.pe/fiar/index.html> ; consulté le 8 février 2016.

²¹ Initiative des droits et ressources. 2016. Comblent l'écart : Stratégies et actions nécessaires pour sécuriser les droits et préserver les forêts. Washington, DC: RRI. <http://www.rightsandresources.org/fr/publication/closing-the-gap/>

MEGAFLORESTAIS

MegaFlorestais est un réseau informel de leaders d'agences forestières des plus grands pays forestiers dévoué à faire progresser les échanges et le dialogue entre les pays sur les défis de la gouvernance forestière, du secteur forestier et le rôle des agences forestières publiques. Créé en 2005, le groupe rassemble les responsables des agences forestières des plus grands pays forestiers dans le monde et offre la possibilité aux leaders de partager leurs expériences et défis d'une manière franche et ouverte. MegaFlorestais vise à favoriser des relations plus étroites entre les agences forestières pour renforcer collectivement leur capacité à jouer un rôle majeur dans la gouvernance forestière et la foresterie durable.

Actuellement, les membres de MegaFlorestais sont le Brésil, le Cameroun, le Canada, la Chine, les États-Unis, l'Inde, l'Indonésie, le Mexique, le Pérou, la République démocratique du Congo, la Russie et la Suède. Pour plus d'informations, visitez www.megaflorestais.org.

L'INITIATIVE DES DROITS ET RESSOURCES

L'Initiative des droits et ressources (RRI) assure les fonctions de Secrétariat du réseau MegaFlorestais.

L'Initiative des droits et ressources est une coalition mondiale de 13 partenaires et de plus de 150 organisations collaboratrices internationales, régionales et communautaires engagés dans des réformes de régimes fonciers, de politique et de marchés. RRI s'appuie sur la collaboration stratégique et les investissements de ses partenaires et collaborateurs dans le monde entier en travaillant ensemble pour la recherche, la sensibilisation et le rassemblement d'acteurs stratégiques afin de promouvoir des changements sur le terrain.

RRI est coordonnée par le Groupe pour les droits et ressources, une organisation à but non lucratif dont le siège est établi à Washington, D.C. Pour en savoir plus, visitez www.rightsandresources.org/fr.

BAILLEURS DE FONDS

L'Initiative des droits et ressources reçoit le soutien de :



Les opinions exprimées ici sont celles des auteurs et ne sont pas nécessairement partagées par les organisations qui ont généreusement soutenu ce travail ou tous les partenaires de la Coalition.

Ce travail est autorisé en vertu d'une Licence Creative Commons Attribution CC BY 4.0.



1238 Wisconsin Avenue NW
Suite 300
Washington, DC 20007
+1 202 470 3900
www.rightsandresources.org